



Coopération et développement durable dans la Caraïbe : la bibliothèque numérique Manioc et la coopération interrégionale avec la Bibliothèque nationale de France

Intervenants :

Aline Girard, Directrice du département de la Coopération, Bibliothèque nationale de France

Anne Pajard, Chef de projet de la bibliothèque numérique Manioc, Service commun de la documentation de l'Université des Antilles et de la Guyane

Développement durable, bibliothèques numériques et coopération

Les aspects environnementaux du développement durable sont incontestablement les plus connus et les mieux valorisés. Cependant, le développement durable est de plus en plus considéré dans sa dimension culturelle. Ainsi en 2001, la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle affirmait : "Il est indispensable pour l'avenir de l'humanité de maintenir et développer des pratiques culturelles libres, diverses et accessibles à tous. C'est la condition pour qu'un modèle de société, que l'on pourrait qualifier de durable, puisse trouver son sens." De même, en 2002, l'IFLA adoptait la Déclaration des bibliothèques et du développement durable, rappelant le rôle des bibliothèques dans la construction d'une société plus équitable.

Le positionnement des géants de l'information sur les questions de numérisation du patrimoine a montré que la culture n'échappait pas aux logiques de marché. A l'inverse, les bibliothèques numériques issues de projets à but non lucratifs s'inscrivent dans des dynamiques oeuvrant pour la préservation du patrimoine sur le long terme et sa diffusion libre et gratuite pour tous. Elles garantissent l'accès à une documentation constituée par des collections plurielles, tenant compte de tous les publics et fondées sur l'intérêt général.

Face à des enjeux économiques de taille, la coopération apparaît comme la seule réponse efficace, capable de garantir la construction d'ensembles cohérents dans le respect de la pluralité.

La genèse de Manioc

En 2005, alors que les chercheurs de l'UAG rencontrent d'importantes difficultés pour accéder aux sources nécessaires à leurs recherches (signalement quasi inexistant, éloignement de certaines

bibliothèques, accès limité ou impossible à certains fonds), Il n'existe aucun programme de numérisation des fonds patrimoniaux des bibliothèques de Martinique, Guadeloupe et Guyane.

Le développement des services numériques, enjeu majeur pour une université implantée sur trois territoires séparés par la mer, est devenu une priorité de développement pour le Service commun de la documentation. Internet s'impose comme un vecteur essentiel de décloisonnement permettant d'améliorer l'accès à la documentation et la visibilité des productions scientifiques de nos territoires.

Le projet Manioc est donc né de ces deux axes fondateurs qui interagissent pour proposer un patrimoine en devenir et imposent, dès l'origine, de réunir des partenaires divers.

La coexistence de documents anciens aux côtés de productions contemporaines induit également une réflexion sur les représentations identitaires constituées par la patrimonialisation.

Les documents numérisés restituent une vision séculaire unilatérale de l'époque coloniale, celle du colon, du voyageur, de l'aventurier, venu de la colonie. Les travaux de recherche donnent à voir les compétences scientifiques et les dynamiques sociétales contemporaines complexes qui participent à la possible réappropriation du patrimoine par les populations.

Manioc a été inauguré en juin 2009 au congrès d'ACURIL. La bibliothèque numérique propose aujourd'hui plusieurs milliers de documents accessibles sur <http://www.manioc.org>

La "biodiversité" Manioc

Certains comparent la bibliothèque à un écosystème, ceux qui y contribuent pourraient alors en constituer la "biodiversité". La "biodiversité" de la bibliothèque numérique Manioc est dense à plusieurs égards :

- les acteurs (membres, contributeurs occasionnels) : établissements documentaires, laboratoires et instituts de recherche, éditeurs, auteurs, associations, fédérations, chambre de commerce...
- les types de documents : ouvrages patrimoniaux, fonds iconographiques, conférences et manifestations culturelles filmées, articles, références...
- les thématiques, sujets, disciplines : littérature, linguistique, anthropologie, histoire, géographie, science politique...
- les langues représentées : français, créole, anglais, espagnol (langues amérindiennes sous peu).
- les zones géographiques concernées : Caraïbe, Amazonie, plateau des Guyanes et les régions liées à ces territoires.

D'autres collections, valorisant les cultures orales et le patrimoine immatériel des peuples d'Amazonie doivent intégrer Manioc (CADEG).

Au-delà de l'analogie à la "biodiversité" représentée dès l'origine par la diversité culturelle en expansion continue, nombreux projets soutenus par Manioc s'articulent autour du développement durable ; c'est notamment le cas de la revue en "open access" *Etudes Caribéennes* <http://etudescaribeennes.revues.org> (écotourisme, gestion des ressources naturelles...) et de TRAMIL <http://www.tramil.net> (pharmacopée traditionnelle).

La coopération est donc l'essence même de cette bibliothèque numérique. Les partenariats revêtent différentes formes, de la simple autorisation de diffusion aux conventions signées avec des établissements privés.

A ce titre, la création, en 2010 du pôle associé interrégional de la Bibliothèque nationale de France (BnF) a impulsé la dynamique fédératrice nécessaire au développement du volet patrimonial en apportant un cadre institutionnel adapté, des financements, une expertise et l'appui d'un réseau historique.

La Bibliothèque nationale de France et la coopération

En 2009, la BnF a renforcé sa politique de réseau avec pour objectif d'être « le cœur du réseau numérique des bibliothèques françaises ». Fer de lance de l'action nationale en faveur du numérique, la BnF apporte un soutien financier et la mise à disposition de ses compétences (formation, conseil, expertise).

Les pôles associés représentent l'axe essentiel de la coopération. Ils couvrent aujourd'hui le territoire national d'un maillage constitué de bibliothèques territoriales, universitaires, associatives ou privées et s'organisent autour d'actions ciblées :

- numérisation, interopérabilité des bibliothèques numériques et conservation pérenne des données numériques,
- signalement des fonds et rétroconversion des catalogues des fonds anciens, locaux et spécialisés,
- opérations de valorisation.

La BnF a mis en oeuvre deux interfaces fédératrices de ce réseau : le Catalogue collectif de France <http://www.ccf.fr> et Gallica <http://gallica.bnf.fr>.

Le Catalogue collectif de France (CCFr) permet de localiser plus de 25 millions de documents de tous types (imprimés, multimédia, manuscrits, partitions) et d'obtenir des informations pratiques et scientifiques sur plus de 4 800 institutions documentaires françaises et leurs collections. Il offre aux usagers un service de mise à disposition de documents par le biais d'un réseau de près de 200 bibliothèques, interconnecté avec le réseau universitaire du Prêt entre bibliothèques (PEB). Le CCFr continue d'intégrer de nouvelles sources et de nouveaux gisements documentaires, afin d'améliorer le signalement des documents patrimoniaux conservés dans les bibliothèques françaises.

Gallica propose aujourd'hui près de 1,3 M de documents en ligne. Portail d'accès aux collections numériques françaises, Gallica référence un nombre croissant de ressources provenant de partenaires publics (bibliothèques, centres de recherches...) et privés (éditeurs) et est un bel exemple de bio-diversité.

Le nombre de documents de bibliothèques partenaires signalés s'élève à plus de 35 000 en septembre 2010. Réciproquement, de nombreux partenaires enrichissent leurs bibliothèques numériques en y référençant des ensembles de documents numérisés par la BnF, dont la sélection peut être thématique ou régionale. L'interopérabilité réciproque existe entre Manioc et Gallica.

Pour la première année en 2010, la BnF a ouvert son marché de numérisation d'imprimés aux pôles associés et autres bibliothèques partenaires, avec l'objectif d'accélérer la numérisation des collections des bibliothèques françaises sur le principe d'une complémentarité documentaire entre les fonds de la BnF et ceux des autres bibliothèques patrimoniales. Près d'un million de pages ont ainsi été traitées. Cette ouverture sera élargie au cours des années 2011-2014, puisque la BnF numérisera chaque année environ 20 000 imprimés fournis par des bibliothèques partenaires. L'ensemble des documents sera archivé sur le système de préservation à long terme mis en place par la BnF, BnF Archiving Numérique.

La BnF propose également aux institutions un accès personnalisé à leurs documents sur Gallica : les « Espaces partenaires » constituent l'équivalent d'une bibliothèque numérique individualisée au sein de la bibliothèque numérique collective qu'est devenue Gallica

Gallica diffuse également gratuitement des revues sous droits et signale 30 000 livres numériques accessibles via les sites des e-distributeurs partenaires de l'opération.

Les nouvelles orientations de la politique de coopération de la BnF renforcent son rôle fédérateur autour des opérations de numérisation et de diffusion numérique du patrimoine. Il s'agit d'atteindre collectivement plusieurs objectifs :

- Constituer, sur une base coopérative, les ressources patrimoniales numérisées les plus larges et pertinentes, afin d'atteindre une masse critique sur Internet ;
- Valoriser et promouvoir les ensembles constitués auprès du grand public, des chercheurs et des professionnels des bibliothèques, afin que l'usage des bibliothèques numériques fasse partie des habitudes de tous et de chacun.

Il convient donc de définir de manière collaborative des orientations documentaires porteuses de sens et de mieux articuler les initiatives afin d'éviter la redondance. Il convient aussi de rapprocher le patrimoine des bibliothèques de son public, dans le but de favoriser son usage à des fins de loisir, d'enseignement ou de recherche et de limiter la dégradation des documents physiques.

Partager les ressources à distance, garantir la diversité des apports et des regards, préserver sur le long terme les collections numériques : un nouvel enjeu pour les bibliothèques, actrices du développement durable.